

Informations de base	
2000/2090(COS) COS - Procédure sur un document stratégique (historique) Éducation et formation: innovation et nouvelles technologies Subject 4.40 Education, formation professionnelle et jeunesse	Procédure terminée

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
	CULT Culture, jeunesse, éducation, médias et sports		ALAVANOS Alexandros (GUE/NGL)
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis
	ITRE Industrie, commerce extérieur, recherche, énergie		DE CLERCQ Willy C.E.H. (ELDR)
	EMPL Emploi et affaires sociales		ROCARD Michel (PSE)
	FEMM Droits de la femme et égalité des chances		TORRES MARQUES Helena (PSE)
	Formation du Conseil		Réunions
	Education, jeunesse, culture et sport		2270
	Date		2000-06-08
	DG de la Commission		Commissaire
Conseil de l'Union européenne	Éducation, jeunesse, sport et culture		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
27/01/2000	Publication du document de base non-législatif	COM(2000)0023 	Résumé
17/03/2000	Annonce en plénière de la saisine de la commission		

08/06/2000	Débat au Conseil		
10/10/2000	Vote en commission		Résumé
10/10/2000	Dépôt du rapport de la commission	A5-0299/2000	
14/05/2001	Débat en plénière		
15/05/2001	Décision du Parlement	T5-0248/2001	Résumé
15/05/2001	Fin de la procédure au Parlement		
07/02/2002	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2000/2090(COS)
Type de procédure	COS - Procédure sur un document stratégique (historique)
Sous-type de procédure	Document stratégique de la Commission
Base juridique	Règlement du Parlement EP 148
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CULT/5/12456

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A5-0299/2000 JO C 223 08.08.2001, p. 0004	10/10/2000	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T5-0248/2001 JO C 034 07.02.2002, p. 0027-0143 E	15/05/2001	Résumé
Commission Européenne				
Type de document	Référence		Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(2000)0023 		27/01/2000	Résumé

Éducation et formation: innovation et nouvelles technologies

2000/2090(COS) - 27/01/2000 - Document de base non législatif

OBJECTIF: le présent rapport vise à faire le point sur les progrès enregistrés depuis l'adoption des résolutions et des conclusions du Conseil de 1996 et 1997 sur le thème de l'éducation, des technologies de l'information et de la communication et de la formation des enseignants, en vue de la préparation d'une nouvelle étape de la coopération européenne en la matière. CONTENU: le présent rapport repose sur une analyse des évolutions constatées lors des trois dernières années, des acquis des programmes communautaires et des résultats d'études spécifiques notamment sur l'impact des nouvelles technologies sur le rôle de l'enseignant, et les initiatives des États membres. Il rend compte dans une première partie de la difficile rencontre entre les usages et la technologie, compte tenu de la situation mouvante et diversifiée que l'on observe et notamment de l'avènement du multimedia et d'internet. Dans une deuxième partie, il examine des conditions favorables à un développement plus harmonieux des usages et des technologies: l'émergence progressive d'un marché, même si on relève encore de grandes différences en Europe notamment en matière

d'infrastructures offertes aux écoles primaires; l'action des pouvoirs publics; la formation et le développement de services pour les enseignants. La troisième partie est consacrée aux recommandations avancées en vue de réunir ces conditions. À cet égard, le rapport préconise la mise en place de deux séries de recommandations : des recommandations visant à mieux valoriser les acquis et un capital de connaissances en constante évolution (stimuler l'observation et la compréhension des usages et des technologies, former une vision partagée des évolutions en cours et développer des analyses prospectives); ainsi qu'une série de recommandations visant à mieux gérer et promouvoir l'innovation à tous les niveaux et au profit de tous (lancer des expériences innovantes dans des domaines clés de dimension européenne, favoriser le développement d'une offre de qualité et renforcer la cohésion sociale). En coopération avec les États membres et sur la base d'une large concertation, une initiative communautaire devrait être lancée au cours de l'an 2000 afin de mettre en oeuvre ces recommandations, d'atteindre des objectifs quantifiés à l'horizon 2004 ainsi que de promouvoir la généralisation de l'innovation, en mobilisant tous les programmes et instruments communautaires concernés.

Éducation et formation: innovation et nouvelles technologies

2000/2090(COS) - 15/05/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté le rapport de M. Alexandros ALAVANOS (GUE/NGL, GR) tel qu'il a été établi par la commission au fond (se reporter au résumé précédent).